



## PROCES-VERBAL

Objet :	<b>Séance du Conseil d'établissement</b>	<b>No 9</b>
---------	--	-------------

Présents :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, MM. Franco Amoroso et Jacques Membrez</li><li>• <u>Société civile</u> : MM. Pierre-André Emery et Sylvain Béné</li><li>• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguët-Cochet, MM. Claude Chevalley et Marc Ducret</li><li>• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, MM. Jean-Pierre Schwab et Richard Sendra</li></ul>
Excusés :	<u>Société civile</u> : MM. Olivier Wälchli et Séraphin Reuse
Présidence :	Mme Nicole Rimella
Auteur :	Mme Carole Dind

### Description de la séance

Date de la séance :	Mercredi 9 mars 2011 à 19 h 30 Maison de Commune, salle no 1 - La Tour-de-Peilz
---------------------	--

### Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
  2. Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010
  3. Informations de la Présidente
  4. Informations du directeur
  5. Retour et informations des groupes de travail
    1. « prévention »
    2. « activités parascolaires »
  6. Présentation du service Sport et Jeunesse
  7. Propositions individuelles et divers
1. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010 est adopté, avec remerciements à son auteur.



### 3. Informations de la Présidente

L'UAPE Yakari (17 places) a emménagé en février dans les combles de la garderie du même nom à l'avenue Bel-Air. La garderie située au rez-de-chaussée offre 20 places et l'administration des garderies dispose enfin de locaux adéquats au 1<sup>er</sup> étage.

La mise à l'enquête de la première étape du projet de construction sur le site des anciennes serres Brunner a eu lieu. Cette réalisation intéresse particulièrement la commune, puisqu'un des bâtiments sera affecté à des activités d'utilité familiale (garderie, UAPE, appartements protégés).

Nestlé va construire un nouveau centre administratif sur son site de La Tour-de-Peilz. L'augmentation certaine du nombre de collaborateurs impliquera une demande accrue en places de garderie et en UAPE. Cela va-t-il amplifier encore la difficulté pour les parents de trouver une place pour leur enfant ? Nestlé étant le principal employeur sur la Riviera, une grande partie de nos places en garderies sont déjà occupées par les enfants des collaborateurs. Nous n'arriverons de toute manière jamais à répondre aux 100% des demandes. Nestlé ne souhaitant pas ouvrir de garderies propres à son entreprise, c'est la raison pour laquelle elle participe au réseau REVE, sans que cela ne lui donne toutefois droit à aucune exclusivité.

Une partie des locaux libérés par la police dans la Maison de commune seront aménagés en réfectoire. Les enfants de Courbet qui montent à Vassin seront ainsi rapatriés sur le bas de la commune. Ces locaux plus grands permettront aussi d'offrir quelques places supplémentaires. Les deux salles du pavillon provisoire de Bel-Air ont été libérées et seront elles aussi utilisées à des fins parascolaires (réfectoire à midi et devoirs surveillés après l'école). Le fait de pouvoir réunir les deux groupes de devoirs surveillés de Bel-Air dans un même lieu offrira davantage de souplesse, de confort et permettra un travail plus efficace.

Différentes plateformes ont été mises sur pied entre le Canton et les représentants des communes suite à la votation de septembre 2009 sur la journée continue. Les discussions partant dans des directions totalement irréalistes, les communes ont demandé au Conseil d'Etat un moratoire de deux mois. Elles souhaitent en effet se réapproprier le projet et reprendre les choses dans le sens voulu par le peuple.

Les promotions du vendredi 1<sup>er</sup> juillet se dérouleront cette année encore 1<sup>er</sup> en deux séances, à 14h00 et à 17h00. Mme J. Carron ne sait pas encore si elle pourra à nouveau assumer la responsabilité du stand de pâtisseries.

Confronté à de grosses difficultés organisationnelles dues à la Gymnaestrada, le comité du Passeport-Vacances a décidé de renoncer à mettre sur pied une édition 2011. Cette pause sera également mise à profit pour revoir l'offre du Passeport-Vacances et sa communication. On s'est en effet rendu compte que les parents ne se souvenaient plus très bien des objectifs du Passeport-Vacances, qui sont d'offrir et de faire découvrir des activités aux enfants, et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un service de gardiennage ou d'une unité d'accueil.

La commune et les écoles ont été victimes d'un cambriolage il y a quelques semaines. Plusieurs ordinateurs ont été dérobés. Plainte a naturellement été déposée auprès de la police. Ne faudrait-il pas installer un système d'alarme pour éviter que les cambrioleurs ne viennent se servir en toute impunité ? Le problème est que ce bâtiment, comme d'autres, est parfois mis à disposition du public. Si l'on met une alarme, il ne sera plus possible de louer les locaux. On peut pour l'instant encore prendre ce risque, mais il faudra voir si cela se reproduit trop souvent.

Le Conseil communal sera saisi, lors de sa prochaine séance, d'un préavis relatif à l'installation, dans toutes les salles de classe des collèges des Marronniers et des Mousquetaires, de projecteurs-vidéos et de tablettes interactives. Un autre préavis, concernant le crédit d'étude pour la transformation du collège Courbet, sera également déposé prochainement. Il inclura évidemment les tablettes interactives et les projecteurs-vidéos.

### 4. Informations du directeur

Les camps de ski de fond de 7<sup>ème</sup> année ont été maintenus, malgré l'absence de neige. Il a fallu modifier les activités, mais tout s'est bien déroulé. Les journées de ski aux Pléiades ont par contre été annulées. Après



discussion avec les autres communes, La Tour-de-Peilz s'est vue attribuer les deux semaines de réserve. Elle n'en utilisera toutefois qu'une seule, afin de permettre aux élèves de 4<sup>ème</sup> année de skier malgré tout. Les élèves de 3<sup>ème</sup> année ne connaîtront donc pas de sorties à ski cette année. Les camps de 6<sup>ème</sup> année seront, pour la première fois cette année, des camps de ski de piste à Ovronnaz.

La soirée d'information pour les parents des futurs élèves du cycle initial a connu un fort taux de participation. Malgré cela, le nombre d'inscriptions au CIN est à nouveau relativement bas. Le développement attendu de l'habitat dans la commune permettra d'avoir une masse d'élèves plus importante. Une trop grande variation du nombre d'élèves risque en effet à terme d'avoir des conséquences tant au niveau de l'emploi pour les enseignants que de l'offre de cours, notamment en termes d'options pour les élèves du secondaire. La soirée d'information pour les élèves de 9<sup>ème</sup> année en vue des examens aura lieu ce jeudi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il n'y a plus qu'un seul établissement scolaire à La Tour-de-Peilz. A part le changement d'appellation, cela n'a pas eu de conséquences particulières, les budgets étant alloués, tant au niveau du Canton que de la commune, en fonction du nombre d'élèves. A l'heure actuelle, nous comptons environ 1'320 élèves. Ils seront 1'240-1'250 à la rentrée prochaine et, à terme, l'effectif global devrait avoisiner les 1'100 élèves, soit une centaine d'élèves par classe d'âge.

Dès la deuxième semaine des vacances d'été, et pour une dizaine de jours, toutes les salles de classe des Marronniers et des Mousquetaires seront transformées en dortoirs et accueilleront la délégation hollandaise à la Gymnaestrada. Il va falloir stocker tout le mobilier quelque part. Cela va nécessiter une bonne dose d'organisation.

La question est posée de savoir à partir de quelle année l'école enfantine sera obligatoire. Il est prévu qu'elle devienne obligatoire en 2012, mais quand on sait que la commission du Grand Conseil n'a terminé que récemment la première lecture de l'avant-projet de loi dont dépend le démarrage réel d'Harmos, on peut émettre quelques réserves. Le tableau ci-dessous présente la future organisation de l'enseignement :

Cycles et degrés de l'école vaudoise actuelle		âge d'entrée	Cycles et degrés de l'école harmonisée	
secondaire	9	14 ans	11	secondaire
	degrés secondaires	13 ans	10	
	8	12 ans	9	
	7	11 ans	8	
primaire	CYT	10 ans	7	primaire
	5	9 ans	6	
	CYP 2	8 ans	5	
	4	7 ans	4	
	3	6 ans	3	
	CYP 1	5 ans	2	
CIN	-1	4 ans	1	primaire
	-2			



- 2012-2013 CIN obligatoire et nouvelle grille horaire
- 2012-2013 entrée en vigueur du PER dans toute la scolarité
- 2011-2013 les élèves de l'actuelle VSO sont incités à prendre l'allemand et l'anglais dans le cadre des heures d'option
- 2013-2014 allemand en 5e H et sa nouvelle grille
- 2013-2014 allemand et anglais pour tous les élèves 9e-11e H et nouvelles grilles horaires
- 2014-2015 introduction de l'anglais en 7e H et sa nouvelle grille

Le plan d'études romand prévoit pour l'ensemble des cantons romands des programmes identiques, avec des objectifs et des compétences à atteindre qui sont similaires. L'uniformisation au niveau romand des moyens d'enseignement va prendre du temps. L'école est actuellement dans une phase de mutation qu'on a peut-être de la peine à imaginer, mais c'est une belle aventure.

2012 sera une année électorale au niveau cantonal. Si la nouvelle loi scolaire devait ne pas être votée d'ici là, le risque existe que l'école devienne un sujet de conflits et soit en quelque sorte « prise en otage ». Ce serait vraiment dommage. Le souhait est émis que, quelles que soient les décisions qui seront prises au sujet du nombre de voies, on ne décide jamais de l'orientation des élèves en fonction des effectifs, comme cela semble se faire dans plusieurs endroits du canton. A La Tour-de-Peilz, la procédure est claire et l'orientation est évidemment totalement indépendante de toutes contraintes économiques. En revanche, il est possible que, pour les options dites « secondaires » (travaux manuels, ACT ou cuisine), on doive parfois inciter un ou plusieurs élèves à choisir une autre voie. Pour ce qui est des options spécifiques à l'actuelle VSB, il est évidemment possible de s'arranger avec les autres communes. Mais la priorité reste le respect du choix de l'individu.

## 5. Retour et informations des groupes de travail

### 1. « Prévention »

Le groupe de travail a constaté la nécessité d'organiser les diverses actions de prévention qui existent actuellement dans le cadre scolaire. Il y a des préventions institutionnelles, comme Profa ou police, qui interviennent tout au long ou à des moments bien précis de la scolarité, mais aussi des interventions ponctuelles (p.ex. ACT en 7<sup>ème</sup> ou Action Innocence en 3-4). Comme pour les activités parascolaires, il est nécessaire de définir clairement les priorités. Toutes ces activités sont sans doute nécessaires et enrichissantes, mais elles sont consommatrices de temps d'école et leur pléthora peut être préjudiciable.

Le groupe de travail s'est également penché sur la question de la violence. Les bagarres ne sont pas quelque chose de nouveau, mais il est possible de limiter cette violence-là aux préaux scolaires. En revanche, la violence sur internet (messages, facebook, mobbing qui se poursuit au-delà de la classe, jusque dans les maisons) est beaucoup plus sournoise et difficile à circonscrire. C'est quelque chose d'inquiétant dont on doit se préoccuper en termes de prévention.

### 2. « Activités parascolaires »

Un certain nombre de questions se sont posées par rapport aux camps. A quel âge est-il important d'avoir un camp de classe, un camp de cycle ? Il faut à chaque fois se poser la question de la qualité et de la pertinence de toute activité en termes de plus-value sociale et formatrice pour l'individu et qui ne soit pas de la simple consommation. Les problématiques des deux groupes de travail sont liées, mais elles sont de nature différente. Ce qui est du domaine de la prévention a déjà un but qui est clairement affirmé. C'est peut-être moins le cas lorsqu'il s'agit de camps ou de courses, où l'objectif doit être défini en lui-même (sportif, social, culturel, etc.).

De manière plus pragmatique s'est posée la question de la reddition du matériel scolaire, qui se fait relativement tôt dans l'année. Ces considérations ont amené le groupe de travail à une réflexion sur le temps de fin de l'école, qui est apparu parfois un peu dissolu et qui mérite réflexion, dans le sens d'une possible organisation peut-être un peu différente. Certaines perturbations sont des incontournables (conseils de classe, conférences des maîtres), mais entre ces moments, il y a encore un temps de travail.



## 6. Présentation du service Sport et Jeunesse

A l'origine, le délégué avait été engagé plutôt en tant qu'animateur jeunesse, dans l'idée de créer un centre de loisirs et de rencontre avec des activités pour les jeunes. Mais un tel centre coûte très cher et ne touche qu'un nombre restreint de personnes. Il est préférable de travailler avec les jeunes sur une action ou un projet qu'ils ont envie de mener, de conduire et soutenir des actions ou manifestations qui favorisent l'intégration sociale et valorisent le rôle des jeunes dans la société. Il ne s'agit de donner davantage de place aux jeunes, mais que ceux-ci soient considérés comme des partenaires à part entière, et pas seulement comme des jeunes qui posent problèmes.

Le service est présent dans de nombreuses structures, groupes de travail, comités et collabore avec bon nombre d'acteurs incontournables du domaine de la jeunesse et du sport. L'école est probablement le terrain le plus approprié pour tisser et entretenir des contacts privilégiés avec les jeunes et comprendre leur évolution. Sport et jeunesse est donc un partenaire important pour la direction. Il entretient aussi d'étroites relations avec les sociétés locales, les associations sportives ou culturelles qui jouent un grand rôle sur le plan de l'insertion sociale des jeunes. Sport et Jeunesse participe à l'organisation ou apporte son soutien à diverses manifestations (Fête de la musique, Fête du jeu, Fête de la jeunesse, Passeport-vacances, Marathon de Lausanne, cérémonie des nouveaux citoyens, Noël au Château, Festival de théâtre amateur, Germanofolies ou toute autre manifestation ponctuelle). Il met également sur pied diverses activités qui lui sont propres (« Ateliers d'Anne », camps d'hiver ou d'été, ateliers « Cré-Nature », loisirs sportifs, etc.). Il répond également à des demandes de soutien émanant directement des jeunes. Le travail du délégué n'a pas de limites horaires ou géographiques. Il peut être sollicité à tout moment. Cette disponibilité est indispensable si l'on veut garder ce rapport privilégié avec les jeunes et s'il l'on veut pouvoir être là pour eux quand ils en ont besoin.

La question se pose de savoir s'il ne faudrait pas offrir un complément à l'animateur jeunesse, étant donné la charge de travail toujours plus grande auquel il est confronté. La transformation du collège Courbet offrira certainement la possibilité d'aménager des locaux qui soient plus grands et ainsi de réorganiser le service. Il se peut effectivement que nous ayons à terme besoin de recourir à d'autres personnes.

## 6. Propositions individuelles et divers

La dernière séance du Conseil d'établissement de l'année scolaire et de la législature se tiendra le 25 mai. Ce pourrait être l'occasion de présenter les tablettes interactives ou alors de terminer la législature de manière un peu plus festive.

La direction des établissements scolaires de la Riviera, Police Riviera et la commission prévention Riviera ont mis à jour le « Petit mémento à l'usage des parents ». Ce document est disponible sur le site de Police Riviera et sur celui des affaires intercommunales. Il sera également mis sur le site de la commune.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 45.

<b>Prochaine séance</b>	
Date et heure :	Mercredi 25 mai 2011 à 19 h 30

La Tour-de-Peilz, le 10 mars 2011

### **AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

